COMMENT CRÉER SON PORTAIL FAMILLE

La procédure se fait en deux étapes : <u>la création du portail famille</u> et <u>l'activation du</u> portail famille.

Il est important de suivre la procédure jusqu'au bout pour que votre demande soit prise en compte.

CREATION DU PORTAIL FAMILLE

1- Accédez à l'Espace Famille de Oudon directement <u>via le site de la ville</u>, en cliquant sur l'onglet « **Portail Famille** » ou en cliquant sur ce lien direct :

https://www.espace-citoyens.net/oudon/espace-citoyens/



2- Cliquez sur « CREER MON ESPACE ».

Créez votre espace personnel qui vous donnera accès au tableau de bord de vos demandes existantes, à votre espace de stockage sécurisé et à d'autres fonctionnalités facilitant votre relation avec la mairie.

Créer mon espace

3- Cliquez sur « JE CREE MON ESPACE ».

Bonjour et bienvenue

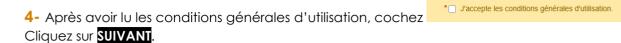
Vous allez dans quelques instants accéder à l'assistant qui vous permettra de créer votre espace citoyen.

Grâce à cet espace vous aurez la possibilité de faire vos démarches à distance, de réserver les activités de vos enfants et de les régler directement en lione!

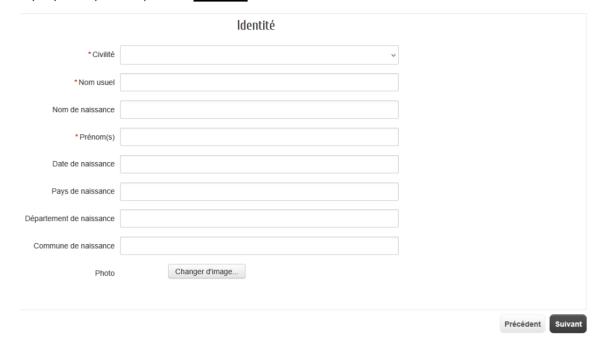




Je crée mon espace



5- Renseignez <u>toutes les cases</u> marquées d'un * en utilisant les menus déroulants quand ils sont proposés puis cliquez sur **SUIVANT**.



6- Renseignez votre adresse puis la sélectionner dans le menu déroulant.



Une petite coche verte 🗸 doit apparaître à côté de votre adresse.

 $\underline{\text{Précisez}}$ le N° d'appartement et le N° du bâtiment si vous êtes dans un immeuble. Cliquez sur $\underline{\text{SUIVANT}}$.



7- Sur la page suivante les **N**° de téléphone et adresse mail qui nous serviront pour toutes nos communications d'informations concernant les différents services. Cliquez sur **SUIVANT**.



8- Vous devez créer un identifiant et un mot de passe qui vous serviront à chaque connexion sur votre espace famille (à conserver précieusement).



La Clé Enfance sera renseignée automatiquement. Il n'est pas nécessaire de la saisir

Service Clé

Enfance

Puis vous devez cliquer sur l'icône demandé par le contrôle de sécurité. Cliquez sur VALIDER



Votre portail famille est créé, vous pouvez fermer inutile de cliquer sur « retour à l'accueil »

CONFIRMATION DE CRÉATION DE VOTRE ESPACE



ACTIVATION DU PORTAIL FAMILLE

1- Connectez-vous à votre boîte mail pour activer votre espace famille.

Ouvrez le mail suivant :

nepasrepondre_oudon@espace-citoyens.net

Mairie de Oudon - Création de votre espace personnel

Cliquez sur le lien.

Votre demande de création d'un espace personnel a bien été prise en compte.

Pour l'activer, veuillez cliquer sur le lien suivant : https://www.espace-citoyens.net/oudon/espace-citoyens/CompteCitoyen/Validation? id=1274&datecreat=20250307&heurecreat=1237&key=c0ed39d4d1d48dff5bd1c784df883c30.

Cordialement,

La Mairie de Oudon

2- Vous êtes alors automatiquement redirigé vers le site de votre espace famille puis cliquez sur Déclarer mon entourage.



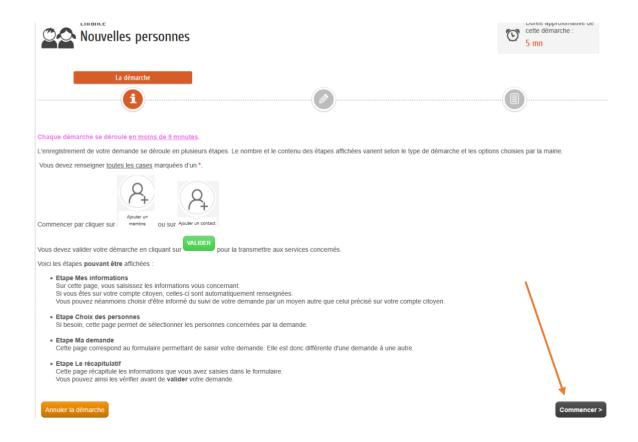
3- Renseignez l'identifiant et le mot de passe que vous avez choisis. Cliquez sur CONNEXION.



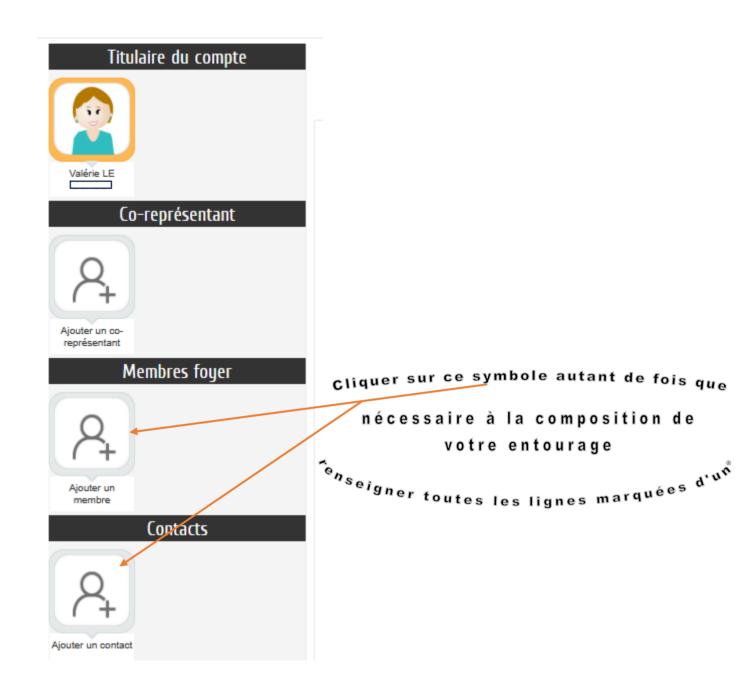
Le bouton ENTOURAGE est également disponible ici



6- Une page « Nouvelles personnes » s'ouvre, cliquez sur COMMENCER.



- 7-3 choix s'offre à vous : 1- AJOUTER UN CO-REPRESENTANT pour ajouter votre conjoint (e).
 - 2- AJOUTER UN MEMBRE pour ajouter votre/vos enfant(s).
 - 3- AJOUTER UN CONTACT pour ajouter les personnes autorisées à récupérer votre/vos enfant(s) et/ou à contacter en cas d'urgence



Vous devez renseigner <u>toutes les cases</u> marquées d'un *.

8- Cliquez sur ALLER A L'ETAPE 2 La page 2- le récapitulatif s'ouvre, cliquez sur VALIDER



9- Vous avez terminé le message suivant apparaît, votre dossier est maintenant déposé et va-t-être traité par nos services dans un délai de 3 à 6 jours.



10- Après le traitement par nos services, vous recevrez un mail vous informant de l'état du traitement.



11- Vous pouvez maintenant retourner sur votre portail famille et commencer la saisie du dossier administratif pour chacun de vos enfants. Voir le tutoriel correspondant en cliquant sur

